

# Encadrer la pratique vélo

*Former de futurs professionnels de l'encadrement du vélo est l'objectif majeur du Centre national de formation du vélo et notamment celui du Certificat de qualification professionnelle « Animateur mobilité à vélo » (CQP « AMV ») que nous vous présentons ici plus en détail.*

*> Texte et photos (sauf mention) : Julien Testu*





Le Centre nature « Quatre vents » accueille les élèves pour la partie théorie et pratique de la formation CQP « AMV ».

Dans la continuité du cursus de la formation fédérale des bénévoles (Initiateur, Moniteur, Instructeur) mais aussi pour répondre à une demande d'une part de nos structures, face à l'augmentation de la pratique du vélo dans le quotidien des Français et d'un besoin d'encadrement de la pratique de plus en plus important, et d'autre part, pour assurer la mise en des politiques publiques et plus particulièrement le « Savoir rouler à vélo » (SRAV), la Fédération française de cyclotourisme a décidé de s'engager vers la professionnalisation.

C'est dans cette optique qu'est né, en mars 2022, le Centre national de formation du vélo (CNFV) (cf. article dans la revue *Cyclotourisme* n° 732 de mars 2023), dont l'objectif est d'assister les clubs, les comités départementaux, les comités régionaux et les particuliers dans leur démarche de professionnalisation de l'encadrement, ainsi que dans le développement et l'amélioration de la pratique du vélo.

### Un centre reconnu et professionnel

Afin de garantir des formations de qualité, la Direction technique nationale de la Fédération, en collaboration avec la commission nationale de Formation, assure la gestion du CNFV. Ce dernier fait appel à des experts pour vous assurer l'acquisition des compétences et des connaissances indispensables à la réalisation des projets des structures, qu'ils soient bénévoles ou professionnels. Le Centre national de formation du vélo, qui a obtenu la certification « Qualiopi » en novembre 2022, attestant de la qualité des processus mis en œuvre et des prestations offertes par les organismes de formation, propose aujourd'hui diverses formations au Centre nature « Quatre vents » à Aubusson-d'Auvergne

(Puy-de-Dôme) ainsi qu'au siège fédéral, à Ivry-sur-Seine (Val de Marne).

### Le CQP « animateur mobilité à vélo », pour répondre au besoin d'encadrement

Le Certificat de qualification professionnelle « animateur mobilité à vélo » (CQP « AMV ») est un diplôme récent inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) depuis juillet 2022.

*La Fédération française de cyclotourisme a décidé de s'engager vers la professionnalisation.*

La création de ce diplôme a été motivée par une croissance exponentielle de la pratique du vélo en ville, une demande de plus en plus importante de formation concernant l'apprentissage du vélo à des fins de mobilité et surtout le déploiement du programme gouvernemental interministériel du « Savoir rouler à vélo ». Face au manque d'intervenants formés et qualifiés et sous l'impulsion du ministère des Sports, le CQP « AMV » a enfin une reconnaissance professionnelle et permet d'encadrer l'apprentissage des fondamentaux du vélo et d'obtenir une carte professionnelle pour les interventions dans les structures.

La formation au CQP « AMV » vise à développer un certain nombre de compétences et connaissances théoriques et pédagogiques, renforcées par une découverte en structure. Les situations pédagogiques mises en place avec différents publics permettent



## LES QUATRE PILIERS DU CENTRE DE FORMATION

**Les connaissances** par l'apport de savoirs essentiels pour évoluer dans un monde concurrentiel en perpétuel mouvement.

**Les compétences** par des savoir-faire afin de transmettre l'ensemble des fondamentaux indispensables de l'apprentissage au perfectionnement.

**La transmission** par des savoir-être, pour une didactique et une pédagogie adaptée.

**L'expertise** par la formation de professionnels reconnus capables d'accompagner les acteurs du vélo et les politiques publiques.

aux stagiaires de créer et d'animer des séances et de conseiller sur les conditions d'une pratique en toute sécurité.

Ses principaux objectifs sont :

- Répondre aux besoins d'apprentissage chez les jeunes, les publics éloignés de la pratique du vélo et les seniors.
- Acquérir les compétences nécessaires à l'encadrement de séances d'éducation à la mobilité à vélo et à l'apprentissage des fondamentaux permettant l'autonomie.
- Palier les problèmes de sécurité liés à la pratique du vélo en ville.

### L'animateur mobilité à vélo en action

Une fois le diplôme obtenu, le titulaire du CQP « AMV » sera en capacité de faire découvrir et apprécier l'activité « vélo » à ses élèves, quel que soit leur âge ! Son rôle sera d'apporter les savoirs essentiels, de sensibiliser aux bons comportements et transmettre les « astuces » indispensables à une pratique du vélo agréable et sécuritaire. S'équilibrer, pédaler, freiner, changer des vitesses, suivre une trajectoire, autant de gestes techniques que l'animateur fera découvrir dans un cadre ludique. Il permettra une immersion en milieu ouvert indispensable à la maîtrise de l'autonomie et fera découvrir les savoirs mécaniques de base pour entretenir et dépanner son vélo. Le titulaire du diplôme pourra exercer son activité auprès de structures associatives, commerciales ou comme entrepreneur. Il pourra développer en parallèle à son activité d'encadrement de séances d'apprentissages du vélo pour des enfants ou des adultes, une activité de conseil en mobilité à vélo. ■

# Ils témoignent

## Claude-Hélène

*Sur le plan humain, elle m'a beaucoup apporté : un gain de confiance en moi et d'assurance.*

### **Pourquoi avoir choisi cette formation ?**

J'ai choisi cette formation à la fois pour valoriser un long parcours de bénévolat et pour continuer à m'investir dans le programme « Savoir rouler à vélo », où je me suis heurtée à la non reconnaissance de nos diplômes fédéraux. Cette formation est aussi à finalité professionnelle. Dans le domaine de la mobilité à vélo qui se développe et qui connaît un fort engouement, on manque de gens formés et de compétences. Avec ce diplôme, je vais donc chercher à développer une activité professionnelle complémentaire.

### **Qu'est-ce que cette formation vous a apporté ?**

Cette formation m'a permis de monter en compétences en termes

de pédagogie et en mécanique et m'a permis d'être plus à l'aise face à un groupe. Sur le plan humain, elle m'a beaucoup apporté : un gain de confiance en moi et d'assurance.

### **Qu'allez-vous faire après la formation ?**

Je vais demander ma carte professionnelle, j'envisage de créer une micro-entreprise et d'intervenir sous formes de prestations avec le comité départemental de cyclotourisme dans un premier temps pour diverses structures ou collectivités. D'autres aspects m'intéressent, notamment de compléter cette formation par des connaissances en termes d'aménagements cyclables, là aussi la demande est forte.

## Xavier

*Apporter une prestation complémentaire à mon activité de micro-entrepreneur*

### **Pourquoi avoir choisi cette formation ?**

J'ai choisi de suivre cette formation afin d'apporter une prestation complémentaire à mon activité de micro-entrepreneur réparateur vélos.

Je souhaite proposer des stages de remise en selle ainsi que du « Savoir rouler à vélo » pour les enfants dans les écoles dans le Sud Gironde.

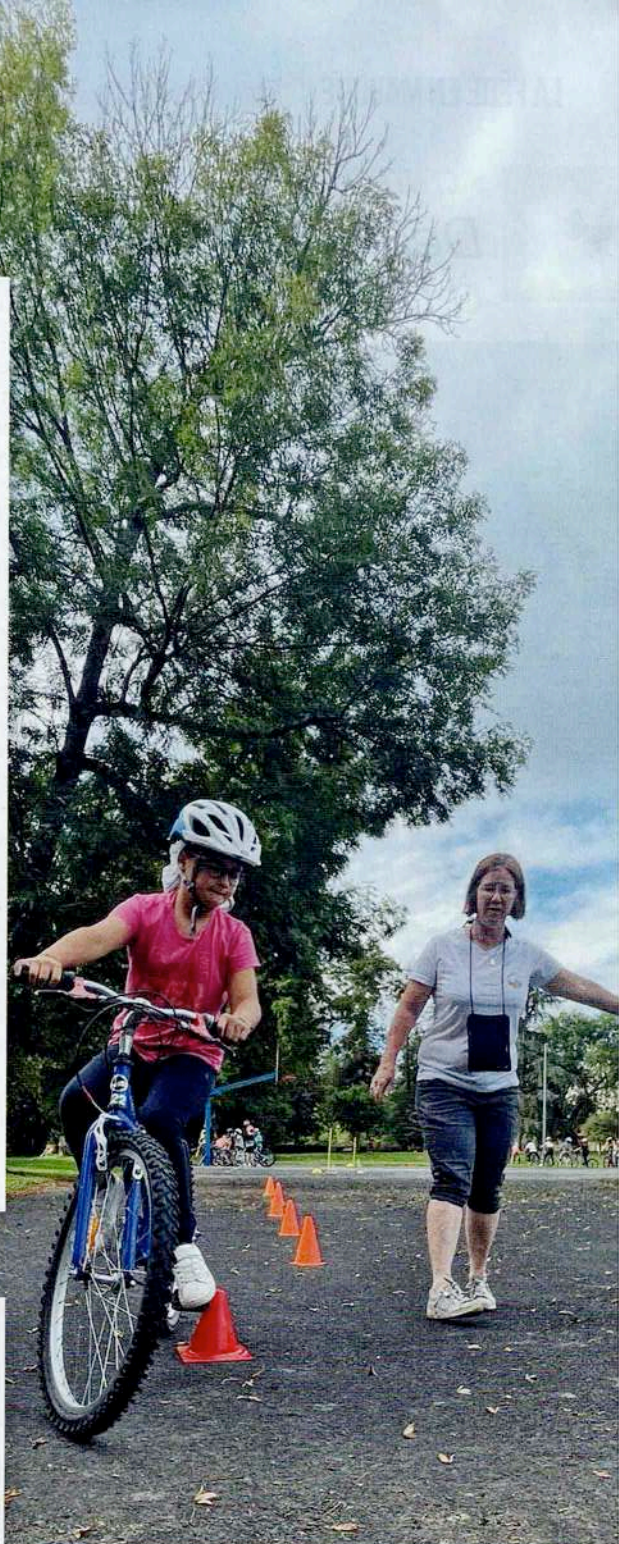
### **Qu'est-ce que cette formation vous a apporté ?**

Cette formation m'a apporté les outils et les connaissances nécessaires pour développer mon projet et démontrer tous les arguments de professionnalisme auprès des institutions locales.

### **Qu'allez-vous faire après la formation ?**

Depuis quelques jours j'ai reçu une invitation, de la part de la directrice, pour intégrer la commission mobilité de la communauté des communes du Sud Gironde. J'espère pouvoir développer un programme de mobilité à vélo auprès de cette commission.

Dans un deuxième temps, nous avons lancé, avec mon binôme Thierry Dumas, un projet de création d'une Base VTT sur notre commune. Le projet a été approuvé par le maire du village. Nous avons convenu de réaliser des stages de remise en selle et de créer une vélo-école dans cette future structure.



## LES PROCHAINES FORMATIONS

### *CQP « AMV » Ivry-sur-Seine*

**Du 11 mars au 6 juin 2024**

- Module 1 : du 11 au 15 mars 2024

- Module 2 : du 02 au 05 avril 2024

- Module 3 : du 13 au 17 mai 2024

L'évaluation est prévue les 04, 05 et 06 juin 2024.

### *CQP « AMV » Aubusson-d'Auvergne*

**Du 24 juin au 29 septembre 2024**

- Module 1 : du 24 au 30 juin 2024

- Module 2 : du 23 au 29 septembre 2024

L'évaluation est prévue les 15 et 16 octobre 2024.

Retrouvez toutes les formations du  
CNFV sur [centre-formation.ffvelo.fr](http://centre-formation.ffvelo.fr)